



Circulaire n° 5316 du 23/06/2015

ERRATUM à la circulaire n° 5301 du 18/06/2015 relative à l'Organisation de la rentrée académique 2015-2016 des membres des personnels directeur, enseignant et auxiliaire d'éducation des Écoles supérieures des Arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Cette circulaire modifie la circulaire n° 5301 du 18/06/2015

<p>Réseaux et niveaux concernés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p><input type="checkbox"/> Libre subventionné <input type="checkbox"/> libre confessionnel <input type="checkbox"/> libre non confessionnel)</p> <p><input type="checkbox"/> Officiel subventionné <input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : enseignement non-obligatoire</p> <p>Type de circulaire</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Circulaire administrative <input type="checkbox"/> Circulaire informative</p> <p>Période de validité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> A partir du 1^{er} septembre 2015</p> <p>Documents à renvoyer</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Date limite : <input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire</p> <p>Mot-clé : rentrée académique – enseignement non-obligatoire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p>	<p>Destinataires de la circulaire</p> <p>AUX DIRECTEUR(TRICE)S DES ECOLES SUPERIEURES DES ARTS ORGANISEES PAR LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES</p>
<p>Signataire</p> <p>Ministre / Administration : Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles Madame Colette DUPONT Directrice générale a.i.</p> <p>Personnes de contact</p> <p>Service ou Association : Direction de la coordination, Service de l'enseignement artistique</p>	

IMPORTANT

OBJET : ERRATUM à la circulaire n° 5301 du 18/06/2015 relative à l'organisation de la rentrée académique 2015/2016 des membres des personnels directeur, enseignant et auxiliaire d'éducation des Ecoles supérieures des Arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles

En sa page 16, le paragraphe intitulé « Désignations - Service des » doit être supprimé et remplacé par :

Désignations - Cabinet de Monsieur le Ministre Jean-Claude Marcourt
Avenue Louise 65/9
1050 Bruxelles
Messieurs Jean-Marc Gaspard et Vincent Lecomte
Tél. : 02/801.74.17 ou 02/801.74.55
Mail : Jean-Marc.GASPARD@gov.cfwb.be ;
Vincent.LECOMTE@gov.cfwb.be.

A la page 17, le paragraphe intitulé « Equivalence de diplômes et de certificats » doit être modifié comme suit :

Les coordonnées du service des équivalences des diplômes de niveau supérieur obtenus à l'étranger, sont : <http://www.equivalences.cfwb.be/index.php?id=486>

Sur le site, vous trouverez les informations nécessaires pour l'obtention d'une équivalence de diplôme ainsi que les coordonnées du service.

CONTACT :

- de préférence par l'envoi d'un courrier électronique à [equi.sup\(at\)cfwb.be](mailto:equi.sup(at)cfwb.be) ;
- par téléphone (les mardis et mercredis de 13h30 à 16 heures) : 00 32 (0) 2 690 89 00 ;
- lors de l'ouverture des bureaux au public les lundis et jeudis de 13h30 à 16 heures

Adresse : Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique
Service de la Reconnaissance académique et professionnelle des diplômes étrangers - 5ème étage
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 BRUXELLES ;

- par courrier postal (cf. adresse précitée) ;
- par télécopie (fax) : 00 32 (0) 2 690 88 90.

Je vous remercie d'avance pour votre attention.

La Directrice générale a.i.

Colette DUPONT